

## Avis de constitution

### SOCIETE « KOGNI IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE 8ème tranche, cité  
soleil 3 en face de la pharmacie bien-etre, Lot 354, Ilot  
35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOGNI IMMOBILIER »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER ET LOTISSEMENT ;  
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS(BTP) ;GESTION ET  
PROMOTION IMMOBILIERE ;CONSTRUCTION DE VOIRIES ET  
D'INFRASTRUCTURES.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus  
indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE 8ème tranche, cité

soleil 3 en face de la pharmacie bien-etre, Lot 354, Ilot 35

Dirigeant(s) M KOUASSI MAYARD JULES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05377 du 05/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67884/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

